



Assemblée des délégués de l'Association de communes Mobul
(Bulle – Morlon – Le Pâquier – Riaz – Vuadens)

**SÉANCE DU JEUDI 10 OCTOBRE 2019
DE 07H30 À 08H00, AU DÉPARTEMENT TECHNIQUE DE
LA VILLE DE BULLE, À LA TOUR-DE-TRÊME**

PROCES-VERBAL N° 2019/02

Présents :

- M. Patrice BORCARD, Président, Préfet de la Gruyère
M. Daniel TERCIER, Vice-Président, Membre du Comité de direction, Syndic de Vuadens
M. Patrick AUDEMARS, Délégué de la Commune de Morlon, Conseiller communal
Mme Johanna GAPANY, Déléguée de la Commune de Bulle, Conseillère communale
M. Joseph GREMAUD, Délégué, Conseiller communal, Le Pâquier
M. Stéphane SCHWAB, Délégué de la Commune de Riaz, Syndic
M. Christophe YENNI, Délégué de la Commune de Vuadens, Conseiller Communal
- Mme Marie-France ROTH PASQUIER, Présidente du Comité de direction, Conseillère communale de Bulle
Mme Antoinette BADOUD, Vice-Présidente du Comité de direction, Syndique du Pâquier
M. Pascal LAUBER, Membre du Comité de direction, Syndic de Morlon
- Mme Corinne MARGALHAN-FERRAT, DAEC, Coordinatrice des agglomérations
Mme Adrienne SCHNEIDER, Service des constructions et de l'aménagement, Aménagiste
M. Grégoire CANTIN, Chef du Service de la mobilité
- Mme Maud TORNARE, Journaliste à La Liberté
- M. Cédric JUNGO, Ingénieur de Ville, Ville de Bulle
Mme Solange THORIMBERT, Secrétaire, Ville de Bulle

Excusés :

- Mme Béatrice BALSIGER, Cheffe de section Service de l'environnement
M. Patrice MORAND, Délégué de la Commune de Bulle, Conseiller communal
M. Jérôme TORNARE, Délégué de la Commune de Bulle, Conseiller communal
M. Nicolas DOUSSE, Membre du Comité de direction, Conseiller communal de Riaz démissionnaire

ORDRE DU JOUR

1. Salutations et contrôle des présences	2
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2019	2
3. Approbation du budget 2020	3
4. Divers	12

1. Salutations et contrôle des présences

M. le Préfet salue cordialement les personnes présentes à cette assemblée. Il demande s'il y a des remarques par rapport à l'Ordre du jour. *Aucune remarque n'est formulée.*

M. le Préfet passe ensuite au contrôle des présences et constate que l'Assemblée peut siéger :

Délégués présents :

Commune de Bulle (6 voix) :

Mme Johanna GAPANY, Conseillère communale de Bulle (6 voix)

Commune de Morlon (1 voix) :

M. Patrick AUDEMARS, Conseiller communal de Morlon (1 voix)

Commune Le Pâquier-Monbarry (1 voix) :

M. Joseph GREMAUD, Conseiller communal Le Pâquier (1 voix)

Commune de Riaz (2 voix) :

M. Stéphane SCHWAB, Délégué de la Commune de Riaz, Syndic (2 voix)

Commune de Vuadens (2 voix) :

M. Christophe YENNI, Conseiller communal de Vuadens (2 voix)

M. le Préfet prie d'excuser les personnes absentes, selon la liste en première page.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2019

M. le Préfet, Président de l'Assemblée des délégués, demande s'il y a des remarques relatives au procès-verbal N° 2019/01 de la séance du 11 avril 2019.

L'Assemblée des délégués, à l'unanimité, approuve le procès-verbal N° 2019/01 de la séance du 11 avril 2019, avec remerciements à son auteure.

3. Approbation du budget 2020

M. le Préfet souhaite la bienvenue à M. Jungo, nouveau chef de projet pour Mobul, et demande à Mme la Présidente du Comité s'il y a des commentaires en préambule de l'examen du budget.

Mme Roth Pasquier répond que ce budget n'appelle pas de remarques particulières, si ce n'est les travaux nécessaires au prolongement de la ligne 3.

M. Jungo précise que le budget présenté ce jour tient compte des statistiques de la population au 31 décembre 2018 et de l'indice potentiel fiscal (IPF) 2020. Ce budget sera transmis aux délégués en annexe du procès-verbal. Il donne lecture du rapport de *budget de fonctionnement 2020* :



Bulle, le 19 septembre 2019

Assemblée des délégués du 10 octobre 2019

Point 3.1 et 3.2 de l'ordre du jour : Budgets de fonctionnement et des investissements 2020

1. BUDGET DE FONCTIONNEMENT

a) Administration

01 Législatif et Exécutif

012 Exécutif (comité de direction, commissions)

Les frais relatifs au fonctionnement du Comité n'ont subi aucune modification par rapport au budget 2019.

02 Administration

020 Administration générale

En rapport avec le mandat administratif, évalué à Frs. 60'000.00, ce montant est maintenu pour 2020, au vu des tâches liées à la mise en place du PA3 et à la mutation des documents Mobul dans le nouveau logiciel M-Files.

03 Culture et loisirs

320 Frais internet

Les frais Internet sont évalués à Frs. 6'000.00, en raison de la refonte du site de Mobul, selon décision du Comité du 29 août 2019.

b) Transports et communications

65 Trafic régional

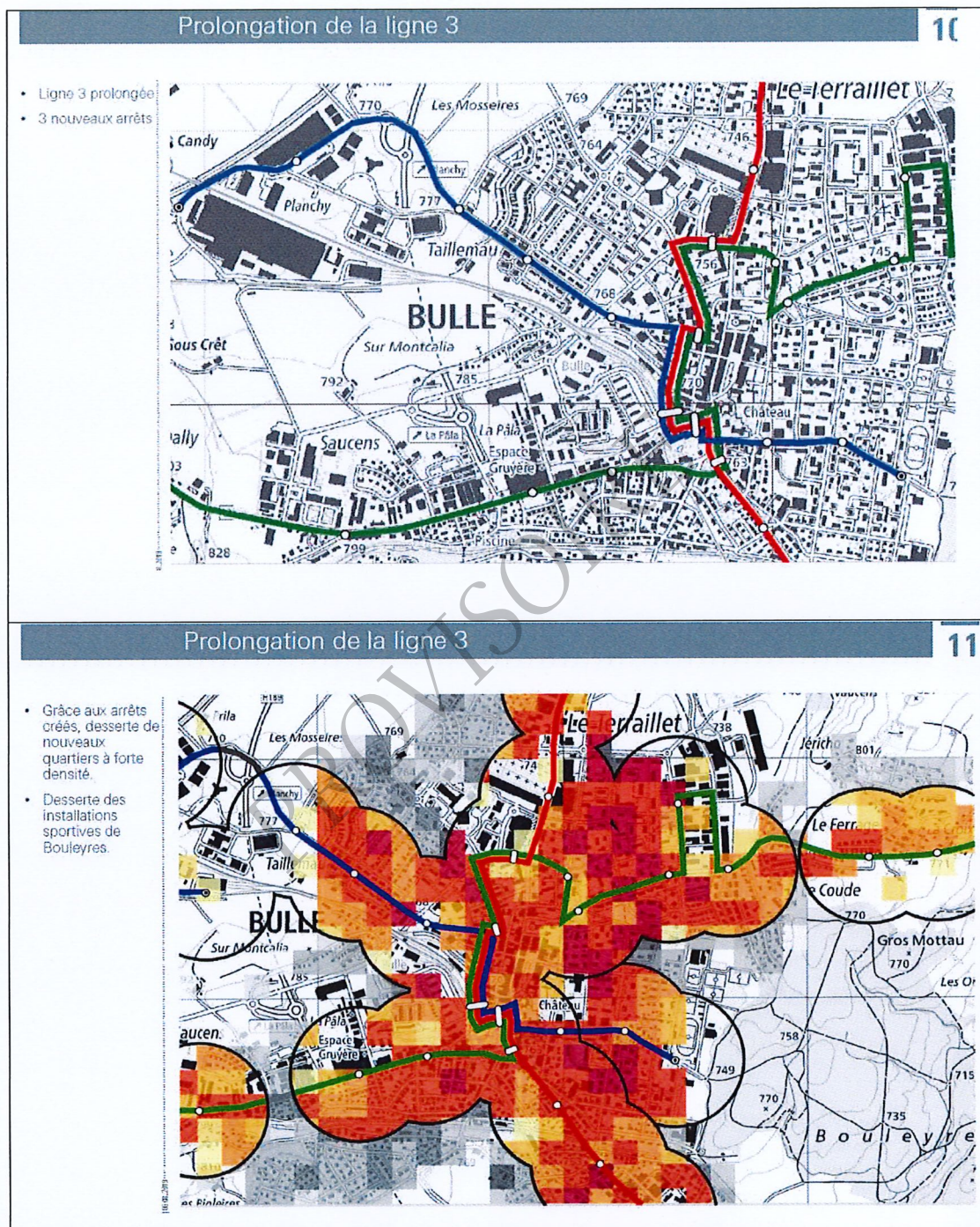
650 Trafic d'agglomération

Le compte 650.314.00 – Entretien du réseau – a été budgété à Frs. 250'000.00. Cela concerne pour une part la réfection de l'arrêt de bus à la gare de Vuadens, chiffrée à Frs. 30'000.--, dont 50 % seront subventionnés par le biais de l'Aide aux investissements. Le solde de Frs. 220'000.00 est lié à la réalisation des aménagements pour le prolongement de la ligne 3 (place de rebroussement à Planchy, aménagements à la Rue Victor-Tissot, Rue de Bouleyres et rebroussement au Stade). Ces travaux seront également subventionnés par l'Aide aux investissements (sous réserve de l'approbation du décret par le GC), à raison de 50 %.

Les honoraires et frais d'études pour le trafic d'agglomération (650.318.10) sont évalués à Frs. 20'000.00 (dont 50 % subventionnés par le Canton).

Concernant les coûts d'exploitation des lignes de transport pour 2020, contrôlés par nos mandataires, ceux-ci ont été arrêtés à Frs. 3'000'000.00, soit une diminution de Frs. 300'000.00 par rapport à 2019. Cet abaissement est dû en partie à la prise en compte réelle des temps d'attente et par la création d'un pot spécifique à Mobul.

M. Jungo présente le futur tracé de la ligne 3, qui entrera en vigueur à l'heure 2021 (13 décembre 2020). Les bus circuleront à une fréquence de 30 minutes, durant toute la journée, du lundi au vendredi. Ces modifications ont été décidées afin de dynamiser cette ligne. Les bus n'iront plus au garage TPF, en Planchy, mais tourneront en face de Liebherr, ce qui permet d'assurer l'horaire avec un seul bus. Le choix du prolongement au stade a été défini en fonction de la densité d'habitants dans ce secteur :



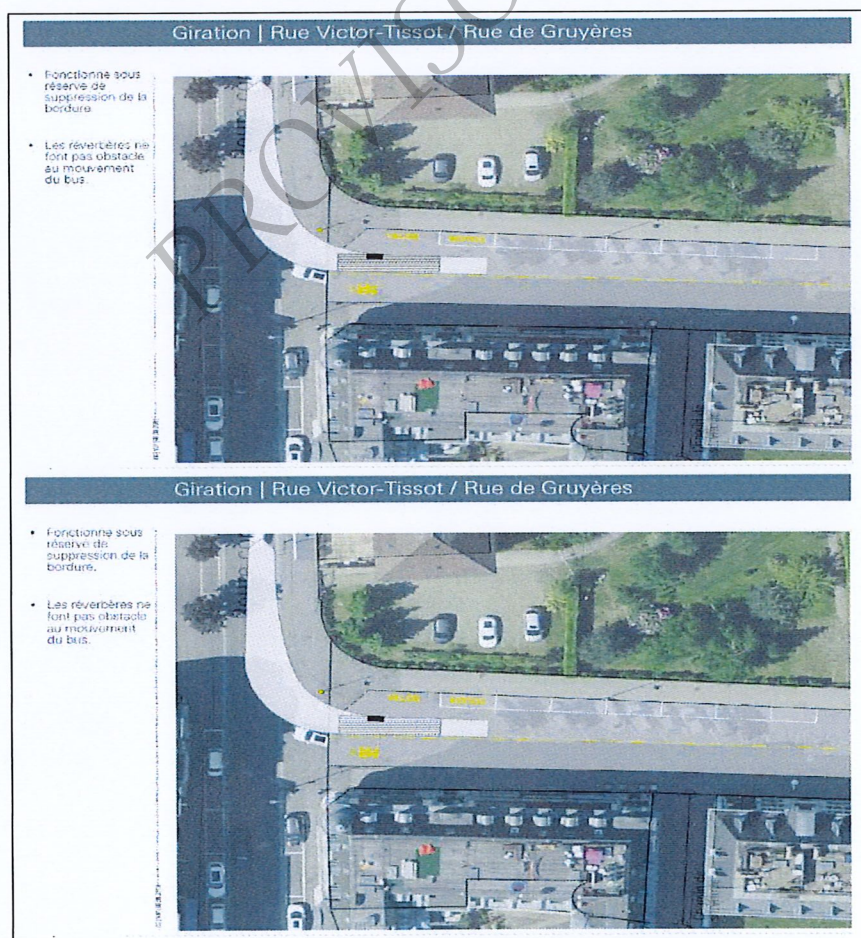
Mme Roth Pasquier rajoute que le Comité aurait souhaité introduire ce service en décembre 2019 déjà, mais en raison des travaux d'aménagements routiers cela n'est pas possible.

M. Jungo souligne que les aménagements nécessaires à ce prolongement touchent Bulle et Vuadens pour ce qui concerne le rebroussement en face de Liebherr, avec la création d'un quai. Cet ouvrage représente le coût principal de la modification de la ligne 3 :



M. Cantin rajoute que la grande problématique de la ligne 3, à ce jour, réside dans le fait qu'elle dessert principalement une zone d'activités. Par conséquent, étendre son horaire en l'état ne servirait à rien. L'objectif c'est de la prolonger vers les zones d'habitations pour la rentabiliser ; les analyses des mandataires ont du reste confirmé cette opportunité.

M. Jungo poursuit avec la présentation des aménagements à la rue Victor-Tissot, soit l'instauration d'un sens unique pour les voitures et le parage en latéral :



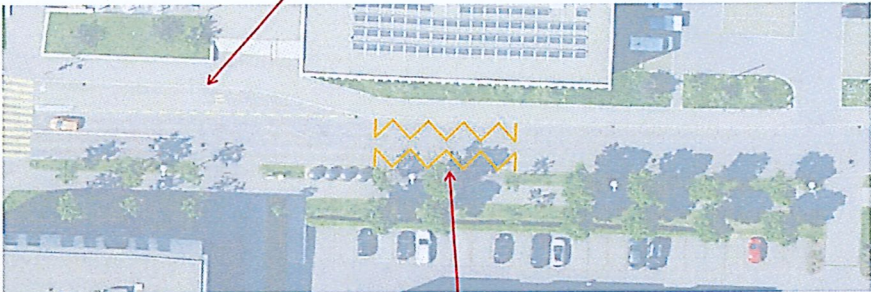
21

Emplacement des arrêts

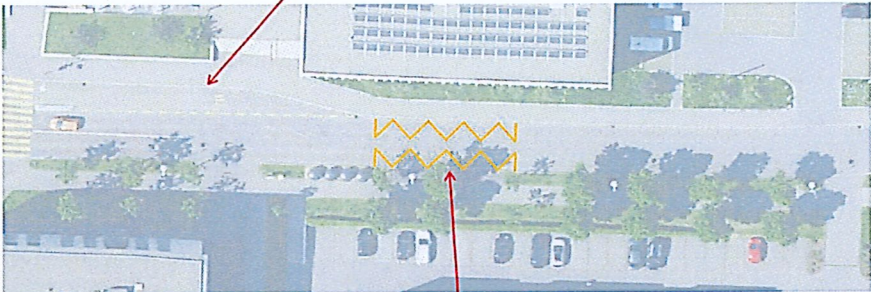
Arrêt n°1

- En direction du stade : utilisation de l'arrêt de dépose de l'école
- En direction de la gare : arrêt en miroir
- *Eventuellement utilisation de l'arrêt de prise en charge de l'école*

Actuellement arrêt de prise en charge des élèves



Actuellement arrêt de dépose des élèves

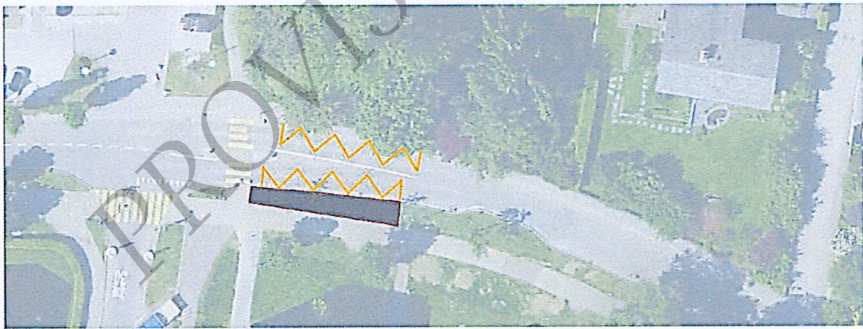


22

Emplacement des arrêts

Arrêt n°2

- En direction du stade : entre le passage piétons et le goulet.
- En direction de la gare : arrêt en miroir avant le passage piétons.



Emplacement des arrêts

Terminus au stade

- Terminus sur le parking à l'emplacement des places d'autocars actuelles.
- Construction d'un quai pour le terminus.





Rappel :

Participations des communes aux frais du trafic d'agglomération

Les montants du chapitre 650 Trafic d'agglomération sont financés selon la clef de répartition des statuts (article 15, al. 1, lettre a), soit en francs par habitant à raison de 25% au prorata de la population dite légale selon le dernier arrêté du Conseil d'Etat et à raison de 75% au prorata de la population dite légale, pondérée par l'indice du potentiel fiscal.

A noter que la Commune du Pâquier ne participe pas à ces frais, étant donné qu'elle n'est pas desservie par le réseau urbain de transports publics.

Les participations des communes sont détaillées dans l'annexe « répartition » qui accompagne le budget.

c) Environnement

79 Aménagement

790 Aménagement du territoire

Les honoraires liés à l'élaboration du PA4 sont évalués à Frs. 150'000.00 et figurent dans le budget de fonctionnement, compte 790.318.00.

L'amortissement du crédit lié au PA3 présente un solde de Frs. 60'881.65 et figure au poste 790.330.00 du budget. Ainsi, cet investissement sera entièrement amorti.

Commentaire :

Le budget de fonctionnement 2020 présente une augmentation de Frs. 9'380.00 par rapport au budget 2019.

Mme Margalhan-Ferrat précise que le projet d'agglomération 4^{ème} génération (PA4) devra être déposé en juin 2021, raison pour laquelle cet objet figure déjà au budget 2020.

Mme Gapany demande s'il existe effectivement une subvention fédérale pour ce projet.

Mme Roth Pasquier répond que les subventions fédérales sont versées au moment où les mesures sont réalisées, celles-ci figurent dans le budget d'investissement.

Rapport de budget des investissements 2020, lecture par M. Jungo :

2. BUDGET D'INVESTISSEMENT

a) Transports et communications

620 Routes communales et génie civil

Le budget des investissements prend en charge la subvention versée par Mobul, à titre de solidarité, la part de la subvention reçue de la Confédération, et en revenu la participation de la commune où les travaux se réalisent.

Liste des travaux prévus en 2020 par les communes membres :

Mesures du PA1

Commune de Bulle :

Route :

- M3 Réaménagement axe entrée Nord (Rte Riaz), pour un montant de Frs. 650'000.00
- M19(c) MD tronçon Coude- Pépinière, pour un montant évalué à Frs. 61'306.25



Commune Morlon :

- M24(b) Stationnement deux-roues dans les interfaces publics, estimation Frs. 7'767.80

Commune Le Pâquier :

- M13(a) Réaménagement route cantonale secteur gare, pour un montant de Frs. 42'722.85
- M24(a) Stationnement deux-roues dans les interfaces publics, estimation Frs. 7'767.80

Commune Riaz :

- M10(a) Réaménagement traversée de Riaz, tronçon 4a, pour un montant de Frs. 42'593.40
- M10(a) Réaménagement traversée de Riaz, solde, pour un montant de Frs. 125'000.00
- M24(c) Stationnement deux-roues dans les interfaces publics, estimation Frs. 6'000.00

Commune Vuadens :

- M16(a) Réalisation terminus dans la zone industrielle, estimation Frs. 60'975.20
- M16(b) Réalisation arrêt bus entre zone industrielle et gare, estimation Frs. 15'243.80
- M16(c) Réalisation arrêt bus sur Le Dally BV, estimation Frs. 15'243.80

Total des investissements PA1 Frs. 1'034'620.90

Mesures du PA3

Commune de Bulle :

- 1.1 Aménagement de la route de Riaz – Etape 2, estimé à Frs. 700'000.00
- 9.1 Réaménagement des giratoires « Accrochage Riaz » et « Accrochage Pâla, Frs. 300'000.00
- 6.3 Création de la voie verte Gare - Planchy, pour un montant évalué à Frs. 1'500'000.00

Total des investissements PA3 Frs. 3'360'000.00

Concernant les investissements, y compris les études y relatives, la contribution est calculée pour 80 % à charge de la ou des communes où les travaux sont exécutés ou pour laquelle/lesquelles ils sont réalisés et pour 20 % en francs par habitant, à raison de 25 % au prorata de la population dite légale selon le dernier arrêté du Conseil d'Etat et à raison de 75 % de la population dite légale pondérée par l'indice du potentiel fiscal (cf. statuts, art. 15, al. 1, lettre b). Concernant le PA1, la population et l'indice du potentiel fiscal ont été fixés à l'année 2010.

Les investissements liés au PA3 seront soumis aux mêmes conditions de contribution que ceux du PA1, sur la base de la population et de l'indice du potentiel fiscal de 2017.

En conclusion, le Comité invite l'Assemblée des délégués à approuver les budgets de fonctionnement et des investissements 2020 tels qu'ils lui sont présentés.

Au nom du Comité de direction

La Vice-Présidente
Antoinette Badoud

La Présidente
Marie-France Roth Pasquier

M. Jungo rappelle que les mesures qui seront réalisées dans les communes doivent être présentées au préalable au Comité (accompagnées d'un plan et d'un devis) et ne devront commencer avant la signature de la convention de financement avec la Confédération.

M. Schwab annonce que pour la commune de Riaz, le tronçon Valtraloc - secteur 4a - devrait commencer avant le giratoire et les aménagements liés au CO.

Budget de fonctionnement 2020 :

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	71 000.00		70 900.00		50 641.50	
01	Législatif et exécutif	7 400.00		7 300.00		4 342.45	
012	Exécutif (comité de direction, commissions)	7 400.00		7 300.00		4 342.45	
012.300.00	Traitements et jetons de présence	4 200.00		4 200.00		2 210.00	
012.317.00	Frais de représentation	1 000.00		1 000.00			
012.318.00	Organe de révision	2 200.00		2 100.00		2 132.45	
02	Administration	63 600.00		63 600.00		46 299.05	
020	Administration générale	63 600.00		63 600.00		46 299.05	
020.310.00	Mandat administratif	60 000.00		60 000.00		45 849.10	
020.310.01	Publications et annonces	1 000.00		1 000.00		212.15	
020.310.02	Fournitures de bureau	100.00		100.00			
020.318.01	Frais de ports et de télécommunications	500.00		500.00		237.80	
020.318.02	Emoluments de chancellerie et divers	1 000.00		1 000.00			
020.318.60	Honoraires divers	1 000.00		1 000.00			
3	CULTURE ET LOISIRS	7 500.00		2 000.00		2 865.50	
32	Médias	7 500.00		2 000.00		2 865.50	
320	Informations intercommunales - Communication	7 500.00		2 000.00		2 865.50	
320.318.00	Frais internet	6 000.00		1 000.00		495.10	
320.318.10	Communication générale	1 500.00		1 000.00		2 370.40	

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	3 271 700.00	1 767 000.00	3 329 700.00	1 804 200.00	3 534 500.20	1 965 346.00
65	Trafic régional	3 271 500.00	1 767 000.00	3 329 500.00	1 804 200.00	3 534 326.40	1 965 346.00
650	Trafic d'agglomération	3 271 500.00	1 767 000.00	3 329 500.00	1 804 200.00	3 534 326.40	1 965 346.00
650.314.00	Entretien du réseau	250 000.00		10 000.00		1 750.00	
650.318.00	Communication générale	1 000.00		1 000.00		368.60	
650.318.02	Emoluments de chancellerie et divers	500.00		500.00			
650.318.10	Honoraires et frais d'étude	20 000.00		18 000.00		30 883.15	
650.364.00	Contrats de prestations	3 000 000.00		3 300 000.00		3 501 326.65	
650.461.10	Subventions cantonales pour les études		10 000.00		9 000.00		18 194.00
650.461.11	Subventions cantonales pour les travaux		125 000.00				
650.461.20	Subventions cantonales pour l'exploitation		1 632 000.00		1 795 200.00		1 947 152.00
69	Trafic, autres tâches	200.00		200.00		173.80	
690	Autres tâches du trafic	200.00		200.00		173.80	
690.318.50	Frais internet	200.00		200.00		173.80	
7	ENVIRONNEMENT	210 890.00		130 000.00		99 779.00	
79	Aménagement	210 890.00		130 000.00		99 779.00	
790	Aménagement du territoire	210 890.00		130 000.00		99 779.00	
790.318.00	Honoraires divers	150 000.00		50 000.00		19 779.00	
790.395.00	Imputation interne des amortissements	60 890.00		80 000.00		80 000.00	

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9	FINANCES	61 090.00	1 855 180.00	80 200.00	1 808 600.00	80 241.05	1 802 681.25
94	Gérance de la fortune et des dettes	61 090.00	1 855 180.00	80 200.00	1 808 600.00	80 241.05	1 802 681.25
940	Intérêts et amortissements	61 090.00	60 890.00	80 200.00	80 000.00	80 241.05	80 000.00
940.318.00	Frais de banques	200.00		200.00		241.05	
940.330.00	Amortissements	60 890.00		80 000.00		80 000.00	
940.495.00	Imputation interne des amortissements		60 890.00		80 000.00		80 000.00
941	Participations des communes		1 794 290.00		1 728 600.00		1 722 681.25
941.452.01	Participation de la commune de Bulle - administration		181 070.00		97 550.00		58 733.30
941.452.02	Participation de la commune de Morlon - administration		4 460.00		2 430.00		1 439.25
941.452.03	Participation de la commune du Pâquier - administration		8 440.00		4 700.00		2 534.00
941.452.04	Participation de la commune de Riaz - administration		19 050.00		10 060.00		5 796.65
941.452.05	Participation de la commune de Vuadens - administration		15 680.00		8 360.00		5 023.85
941.452.11	Participation de la commune de Bulle - transports		1 236 930.00		1 256 780.00		1 298 116.95
941.452.12	Participation de la commune de Morlon - transports		30 460.00		31 260.00		31 814.60
941.452.14	Participation de la commune de Riaz - transports		130 150.00		129 660.00		128 146.65
941.452.15	Participation de la commune de Vuadens - transports		107 160.00		107 800.00		111 078.00
941.452.21	Participation de la commune de Bulle - amortissements		48 210.00		63 390.00		63 903.80
941.452.22	Participation de la commune de Morlon - amortissements		1 190.00		1 580.00		1 566.00
941.452.23	Participation de la commune de Pâquier - amortissements		2 250.00		3 050.00		2 757.20
941.452.24	Participation de la commune de Riaz - amortissements		5 070.00		6 540.00		6 306.80
941.452.25	Participation de la commune de Vuadens - amortissements		4 170.00		5 440.00		5 466.20

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
RECAPITULATION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT							
0	ADMINISTRATION	71 000.00		70 900.00		50 641.50	
3	CULTURE ET LOISIRS	7 500.00		2 000.00		2 865.50	
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	3 271 700.00	1 767 000.00	3 329 700.00	1 804 200.00	3 534 500.20	1 965 346.00
7	ENVIRONNEMENT	210 890.00		130 000.00		99 779.00	
9	FINANCES	61 090.00	1 855 180.00	80 200.00	1 808 600.00	80 241.05	1 802 681.25
	TOTALISATION	3 622 180.00	3 622 180.00	3 612 800.00	3 612 800.00	3 768 027.25	3 768 027.25
	Résultat:						

Budget des investissements 2020 :

Compte	Désignation	Budget 2020	
		Charges	Revenus
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	4 394 700.00	4 394 700.00
62	Routes communales et génie civil	4 394 700.00	4 394 700.00
620	Routes communales et génie civil	4 394 700.00	4 394 700.00
620.501.04	Bulle - M3 - Réam. axe entrée Nord (Rte Riaz) - subv. Mobul		130 000.00
620.501.17	Bulle - M19(c) - MD tronçon Coude - Pépinière - subv. Mobul		12 300.00
620.501.29	Morlon - M24(b) - Stationnement deux-roues - subv. Mobul		1 600.00
620.501.30	Le Pâquier - M13(a) - Rte cant. secteur gare - subv. Mobul		8 500.00
620.501.33	Bulle - 6.3 - Création de la voie verte - Subv. Mobul		300 000.00
620.501.34	Le Pâquier - M24(a) - Stationnement deux-roues Le Pâquier		1 600.00
620.501.35	Riaz - M10(a) - Réam. traversée Riaz - subv. Mobul		8 500.00
620.501.40	Bulle - 1.1 - Aménagmt Rte Riaz - Etape 2 - Subv. Mobul		140 000.00
620.501.44	Vuadens - M16(b) - Arrêt entre ZI et gare - subv. Mobul		3 050.00
620.501.45	Bulle - 9.1 - Réam. giratoires accroch. Riaz et Pala - Sub. Mob		60 000.00
620.501.55	Riaz - M10(a) - Réam. traversée de Riaz - subv. Mobul		25 000.00
620.501.60	Riaz - M24(c) - Stationnement deux-roues - Subv. Mobul		1 200.00
620.501.61	Riaz - 1.2 - Prolongement ligne n° 1 au nord - subv. Mobul		172 000.00
620.501.66	Vuadens - M16(a) - Terminus Z.I. Vuadens - Subv. Mobul		12 200.00
620.501.68	Vuadens - M16(c) - Arrêt "Sur le Daily" - Subv. Mobul		3 050.00
620.570.04	Bulle - M3 - Réam. entrée nord (Rte Riaz) - subv. féd. redistrib.		520 000.00
620.570.17	Bulle - M19(c) - MD tronçon Coude - Pépinière - subv. féd. red.		49 000.00
620.570.29	Morlon - M24(b) - Stationnement deux-roues - subv. féd. redistrib.		6 200.00
620.570.30	Le Pâquier - M13(a) - Rte cant. secteur gare - subv. féd. red.		34 200.00
620.570.33	Bulle - 6.3 - Création de la voie verte - subv. féd. redistrib.		1 200 000.00
620.570.34	Le Pâquier - M24(a) - Stationnement deux-roues - subv. féd. redistrib.		6 200.00
620.570.35	Riaz - M10(a) - Réam. traversée Riaz - subv. féd. redistrib.		34 100.00
620.570.40	Bulle - 1.1 - Aménagmt Rte Riaz - Etape 2 - subv. féd. redistrib.		560 000.00
620.570.44	Vuadens - M16(b) - Arrêt entre ZI et la gare - subv. féd. red.		12 200.00
620.570.45	Bulle - 9.1 - Réam. giratoires accor. Riaz et Pala - sub. féd. red.		240 000.00
620.570.55	Riaz - M10(a) - Réam. traversée de Riaz - subv. féd. red.		100 000.00
620.570.60	Riaz - M24(c) - Stationnement deux-roues - Subv. féd. red.		4 800.00
620.570.61	Riaz - 1.2 - Prolongement ligne n° 1 au nord - subv. féd. red.		688 000.00
620.570.66	Vuadens - M16(a) - Terminus Z.I. Vuadens - Subv. féd. red.		48 800.00
620.570.68	Vuadens - M16(c) - Arrêt "Sur le Daily" - Subv. féd. red.		12 200.00

M. le Préfet demande à l'Assemblée s'il y a des questions au niveau du budget de fonctionnement ou des investissements. *Aucune remarque n'est formulée.*

M. le Préfet propose dès lors d'approuver le budget de fonctionnement et d'investissements 2020, à main levée.

L'Assemblée des délégués, à l'unanimité, approuve le budget de fonctionnement et d'investissement de Mobul concernant l'année 2020.

M. le Préfet remercie les personnes présentes, ainsi que les auteurs du budget en question.

4. Divers

Aucun divers.

Mme Roth Pasquier déclare qu'il y a quand même deux éléments importants à souligner dans ce budget, soit le PA4, que le Comité a décidé de lancer - et même si ce dernier sera moins conséquent que le PA3 il n'est toutefois pas à négliger - puis le prolongement de la ligne 3 jusqu'au stade. Le Comité souhaite dynamiser cette ligne 3 et Mme Roth Pasquier forme le vœu d'instaurer des véhicules électriques dans un avenir proche, même si ce n'est pas évident.

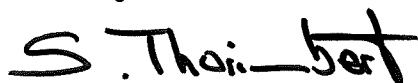
M. le Préfet demande s'il existe des véhicules électriques au niveau des TPF.

Mme Roth Pasquier répond que pour l'instant il n'y a que la navette automatique à Marly, qui ne fonctionne pas très bien. Il existe quelques bus électriques actuellement mais des analyses sont encore en cours pour améliorer ces véhicules, tout comme pour les navettes. Mobul souhaite un tel type d'énergie pour la ligne 3 en priorité.

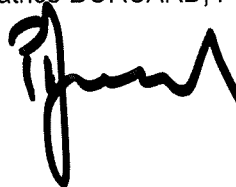
M. Cantin met en exergue le fait qu'il y a plein de communications à ce sujet, disant que tout fonctionne, mais ce n'est pas le cas que ce soit pour les bus ou les navettes autonomes.

M. le Préfet remercie les Délégués et toutes les personnes présentes d'avoir assisté à cette séance et clôt les débats à 08h00. Il annonce qu'une petite réception est organisée pour remercier M. Jean Hohl, Chef de projet jusqu'à ce jour, et qui part à la retraite. Il invite toutes les personnes présentes à y participer.

La Secrétaire
Solange Thorimbert



Le Président
Patrice BORCARD, Préfet



Bulle, le 28 octobre 2019

Distribution :

- M. Patrice BORCARD, Président, Préfet de la Gruyère
- M. Daniel TERCIER, Vice-Président de l'Assemblée des délégués et membre du Comité de direction, Syndic de Vuadens

- Mme Marie-France ROTH PASQUIER, Présidente du Comité de direction, Conseillère communale de Bulle
- Mme Antoinette BADOUD, Vice-présidente du Comité de direction, Syndique du Pâquier
- M. Pascal LAUBER, Membre du Comité de direction, Syndic de Morlon
- A désigner, Membre du Comité de direction, Conseil communal de Riaz

- Mme Johanna GAPANY, Déléguée, Conseillère communale de Bulle
- M. Patrick AUDEMARS, Délégué, Vice-Syndic de Morlon
- M. Joseph GREMAUD, Délégué, Conseiller communal du Pâquier
- M. Patrice MORAND, Délégué, Conseiller communal de Bulle
- M. Stéphane SCHWAB, Délégué, Syndic de Riaz
- M. Jérôme TORNARE, Délégué, Conseiller communal de Bulle
- M. Christophe YENNI, Délégué, Conseiller communal de Vuadens

- M. Cédric JUNGO, Ingénieur et Chef de projet, Ville de Bulle
- M. Robert VERSCHUUR, Comptable, Ville de Bulle

- M. Grégoire CANTIN, Responsable du Service de la mobilité
- Mme Corinne MARGALHAN FERRAT, Coordinatrice des agglomérations à la DAEC
- Mme Adrienne SCHNEIDER, Aménagiste au Service des constructions et de l'aménagement
- Mme Béatrice BALSIGER, Cheffe de section au Service de l'environnement

- Secrétariat communal de Bulle
- Secrétariat communal de Morlon
- Secrétariat communal Le Pâquier
- Secrétariat communal de Riaz
- Secrétariat communal de Vuadens